

IV TYPE D'ETABLISSEMENT (cochez la case correspondante)

Secteur

Enseignement	<input type="checkbox"/>
Médical et social	<input type="checkbox"/>
Administration / Entreprise	<input type="checkbox"/>

Statut

Public	<input type="checkbox"/>
Privé	<input checked="" type="checkbox"/>
Associatif	<input type="checkbox"/>

V NATURE DE L'ACTIVITE

Cuisine centrale

(fabrication de préparations culinaires élaborées à l'avance dont la consommation est différée dans le temps ou dans l'espace)

- Nombre de repas/jour consommés sur place	
- Nombre de repas /jour servis en liaison froide	
- Nombre de repas/jour servis en liaison chaude	
- Nombre de restaurants satellites	

Cuisine sur place (fabrication de préparations culinaires dont la consommation n'est pas différée et se fait sur place)

- Nombre de repas/jour consommés sur place	jusqu'à max 100/jour
--	----------------------

Cuisine satellite (établissement réceptionnant les repas d'une cuisine centrale)

- Nombre de repas/jour consommés sur place	
- Nom de la cuisine centrale :	

Cuisine pédagogique (lycée hôtelier, hôpital ...)

- Nombre de repas/jour consommés sur place	
--	--

Portage à domicile

- Nombre de repas /jour servis en liaison froide	
- Nombre de repas/jour servis en liaison chaude	

VI PROCEDES TECHNOLOGIQUES UTILISES

Mise sous-vide	<input type="checkbox"/>
Appertisation	<input type="checkbox"/>
Déconditionnement /Reconditionnement	<input type="checkbox"/>

Congélation	<input type="checkbox"/>
Décongélation	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Signature du déclarant

Fait, le 26/08/08 à St AUGAN
 Nom, prénom et qualité du déclarant

Signature

C. HOLLET FRANÇOIS GERANT

VII RECEPISSE (cadre réservé à l'administration)

Déclaration reçue le 5 septembre 2008 à P.10.T

Numéro d'identification unique 06 116 0004

REPUBLICQUE FRANCAISE
 DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES
 06
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 L'Inspecteur en chef
 de santé publique vétérinaire
 D' Daniel CLAUSNER
 Signature et cachet du service

Ce document en retour devra être présenté à toutes réquisitions des agents de contrôle des services vétérinaires.